



Communiqué de Presse

Mardi 8 octobre 2019

VOL-V Électricité Renouvelable rejoint CNR, qui conforte ainsi sa position de 1^{er} producteur français d'électricité exclusivement renouvelable

Le 13 septembre 2019 CNR a conclu avec VOL-V, producteur indépendant d'énergie renouvelable, l'acquisition de sa filiale VOL-V Électricité Renouvelable (VOL-V ER) ainsi que de la totalité de ses projets et actifs de production éoliens et photovoltaïques.

Ce rapprochement entre deux acteurs complémentaires et engagés de longue date dans la transition énergétique permet à CNR d'accélérer le potentiel de développement de son mix électrique exclusivement renouvelable, en ligne avec ses objectifs stratégiques. Il conforte par ailleurs VOL-V ER dans la réalisation de ses projets et l'avenir de son équipe dans un secteur des ENR en mutation.

En lui apportant un portefeuille de près de **1700 MW dont environ 50 MW construits ou en construction et 130 MW de projets autorisés**, ce rapprochement va permettre à CNR d'accroître son potentiel de développement et de conforter sa place de premier producteur français d'électricité exclusivement renouvelable, avec l'éolien et le photovoltaïque, très complémentaires avec les centrales hydroélectriques du Rhône.

VOL-V ER, avec sa trentaine de spécialistes de l'éolien et du photovoltaïque, permet également à CNR de se renforcer sur le marché français des ENR, au-delà de ses implantations historiques.

CNR apporte à VOL-V ER sa vision, ses expertises et services en tant qu'acteur intégré des énergies renouvelables, notamment en matière de supervision d'exploitation, de gestion et de valorisation de l'énergie.

De tailles comparables, agiles et proches du terrain, les équipes spécialisées en éolien et photovoltaïque des deux sociétés collaboreront depuis leurs implantations géographiques respectives : Lyon et la vallée du Rhône pour CNR, Montpellier, Rennes et Rouen pour VOL-V ER.

Elles pourront mutualiser leurs expériences respectives dans l'éolien. Dans le solaire, CNR apportera ses compétences propres dans le photovoltaïque au sol et flottant, VOL-V ER les siennes dans le photovoltaïque en toiture et l'autoconsommation.

Un rapprochement naturel et enthousiasmant

« Tant les valeurs communes qui rassemblent CNR et VOL-V ER autour du développement des énergies vertes sur le long terme et en partenariat avec les territoires, que les complémentarités et multiples synergies entre

Contacts presse :

CNR : Béatrice Ailloud - 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 – b.ailloud@cnr.tm.fr

VOL-V : Bérangère Marguet – 06 73 18 31 02 – berangere.marguet@gmail.com



nos équipes contribuent à rendre ce rapprochement à la fois naturel et enthousiasmant » déclare Elisabeth Ayrault, Présidente Directrice Générale de CNR.

« Nous sommes très heureux de cette opération qui va permettre de prolonger et d'accélérer l'histoire de VOL-V ER et de ses équipes. Vision long terme, cultures proches et valeurs communes, qualité des personnes et respect des partenaires et des territoires sont autant de raisons qui nous ont convaincus de l'intérêt de ce rapprochement » précise Arnaud Guyot, Directeur Général et co-fondateur de VOL-V.

A propos de CNR

CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

CNR produit chaque année près de 15 TWh issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité. En tant qu'entreprise laboratoire des énergies du futur, CNR innove pour favoriser un mix énergétique français plus diversifié et décentralisé.

CNR compte atteindre en France et en Europe une puissance installée d'au moins 4 000 MW d'ici à 2020 dans les 3 énergies pour s'inscrire pleinement dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le capital de CNR est majoritairement public : la Caisse des Dépôts ainsi que les collectivités locales détiennent plus de 50% des actions ; ENGIE, actionnaire de référence, 49,97%.

Chiffres clés :

- Chiffre d'affaires brut 2018 : 1 380 M€
- Effectif : 1 363 collaborateurs
- Puissance électrique installée "zéro émission" : 3811 MW
- Production moyenne annuelle : 15 TWh (soit la consommation électrique annuelle de près de 6 millions d'habitants)
- Ensemble du parc de production : 47 centrales hydroélectriques sur le Rhône et hors Rhône, 49 parcs éoliens, 27 centrales photovoltaïques.

A propos de VOL-V

Le Groupe VOL-V est un acteur indépendant de la transition énergétique fondé et dirigé par trois entrepreneurs. Depuis 20 ans il développe, construit et exploite des centrales de production éolienne, photovoltaïque et de biométhane. Il est soutenu depuis 10 ans par le fonds d'investissement Eurofideme 2 géré par Mirova, spécialisé dans les énergies renouvelables.

En début d'année, le Groupe VOL-V a passé la main à ENGIE pour ses activités de biométhane en cédant au gazier français sa filiale VOL-V Biomasse, laquelle a ainsi conforté sa place de leader dans le développement et la production de biométhane en France.

Avec la cession de ses activités éoliennes et photovoltaïques à un leader du secteur des ENR en France, le Groupe VOL-V tourne une page et prépare son redéploiement dans de nouvelles activités, toujours centrées sur la transition énergétique et le développement durable.

Pour cette dernière opération le Groupe VOL-V s'est appuyé sur Green Giraffe (conseil financier) et CLP-Cliperton (conseil juridique), dont ils remercient les équipes qui ont œuvré à la réussite de cette transaction.

Contacts presse :

CNR : Béatrice Ailloud - 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 – b.ailloud@cnr.tm.fr

VOL-V : Bérangère Marguet – 06 73 18 31 02 – berangere.marguet@gmail.com